

Objet :
ESTIMATIF TRAVAUX AMENAGEMENT MAISON

M & Mme TORRENT Jean

Le village

31110 GOUAUX DE LARBOUST

N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
1	<u>AMENAGEMENT COMBLES</u>				
1.1	<u>Traitement charpente (prix direct société PAMI, en attente confirmation prix)</u>				
1.1.1	Traitement curatif, préventif des bois de charpentes (pannes, chevrons, fermes) (traitement contre les capricornes, hesperophanes, vrillettes, lyctus, et autres insectes à larves xylophages)	Ens	1,00	2 850,00	2 850,00
	tal Traitement charpente (prix direct société PAMI, en attente confirmation prix)				2 850,00
1.2	<u>Charpente</u>				
1.2.1	Fourniture, pose et raccordement toiture, type Fenêtre de toit à rotation GGL Tout Confort - Finition bois 78 x 98 cm - Surface de baie : 0,76 m² MK04	U	2,00	850,00	1 700,00
1.2.2	Store occultant bleu	U	2,00	88,00	176,00
	Sous-total Charpente				1 876,00
1.3	<u>Habillage et isolation Rampants</u>				
1.3.1	Ossature métallique ou bois sous chevrons	M2	105,00	8,00	840,00
1.3.2	Mise en oeuvre d'une complexe isolant de chez ACTIS type HYBRIS 90mm (entre chevrons) + TRISO HYBRID 45mm (déroulé sous chevrons) - pour un R 6,02	M²	105,00	42,00	4 410,00
1.3.3	contre lattage 25x40 pour créer une lame d'air entre la volige et l'isolant	M2	105,00	6,00	630,00
1.3.4	Fourniture d'une volige à mibois 180mm lames de 3.5m	M2	120,00	18,00	2 160,00
1.3.5	Pose lambris	M2	105,00	20,00	2 100,00
1.3.6	Plus value pour habillage velux	U	2,00	60,00	120,00
1.3.7	Plus value pour habillage capucine	U	2,00	250,00	500,00
	Sous-total Habillage et isolation Rampants				10 760,00
1.4	<u>Platrerie (doublage et cloisons)</u>				
1.4.1	Doublage placostill BA13std y compris laine de verre de 75mm (pignons et pied de versant H70)	M2	42,00	49,00	2 058,00
1.4.2	Réalisation cloison plcostill de 72mm avec plaque de 60cm et laine de verre phonique 45mm	M2	62,00	56,00	3 472,00
1.4.3	Traitement des arêtes saillantes	ML	12,00	6,00	72,00
1.4.4	Plus value pour plaque hydrofugée	M2	17,00	5,50	93,50
1.4.5	Pose bloc portes	U	4,00	35,00	140,00



N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
1.4.6	Habillage conduit de fumée	ML	2,20	56,00	123,20
1.4.7	Bloc Porte alvéolaire postformé modèle HORIZON à recouvrement	U	4,00	114,00	456,00
1.4.8	Poignée alu HOPPE	U	4,00	36,00	144,00
Sous-total Plâtrerie (doublage et cloisons)					6 558,70
1.5	<u>Electricité</u>				
1.5.1	PALIER				
1.5.1.1	Va et vient 3 PL	U	1,00	185,00	185,00
1.5.1.2	Prises de courant + terre	U	4,00	65,00	260,00
1.5.1.3	Ligne chauffage	U	1,00	75,00	75,00
Sous-total PALIER					520,00
1.5.2	SALLE D EAU				
1.5.2.1	Simple allumage 2 PL	U	2,00	105,00	210,00
1.5.2.2	Prises de courant + terre	U	1,00	65,00	65,00
1.5.2.3	Ligne chauffage	U	1,00	75,00	75,00
Sous-total SALLE D EAU					350,00
1.5.3	CHAMBRES				
1.5.3.1	Va et vient 1PL	U	3,00	145,00	435,00
1.5.3.2	Prises de courant + terre	U	12,00	65,00	780,00
1.5.3.3	Ligne chauffage	U	2,00	75,00	150,00
Sous-total CHAMBRES					1 365,00
Sous-total Electricité					2 235,00
1.6	<u>chauffage électrique</u>				
1.6.1	Pose éléments de chauffage	U	4,00	30,00	120,00
Sous-total chauffage électrique					120,00
1.7	<u>Plomberie</u>				
1.7.1	Cabine de douche 90x90 modèle CONCERTO 1/4 de cercle, panneau en verre blanc, équipé d'un combi douche spécial cabine concerto	U	1,00	1 295,00	1 295,00
					
1.7.2	Pied de receveur	U	1,00	38,00	38,00
1.7.3	Ensemble meuble vasque largeur 80, modèle ALTERNA PRIMEO à poser y compris miroir, vasque moulé blanche, meuble sous vasque avec tiroirs	Ens	1,00	519,00	519,00
1.7.4	mitigeur de vasque EUROSMART COSMOPOLITAN TAILLE S	U	1,00	74,00	74,00
1.7.5	Pack WC simple à poser	U	1,00	157,00	157,00
1.7.6	Chauffe-eau électrique blindé 200 litres horizontal diamètre 570mm classe	U	1,00	850,00	850,00



N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
	énergétique C Réf. 3010899 ARISTON				
1.7.7	Création réseau EF/ECS et évacuation PVC100/40, pose et raccordement des éléments ci dessus y compris étanchéité	Ens	1,00	1 650,00	1 650,00
1.7.8	Petites fournitures cuivre/PER et pvc, raccords	F	1,00	118,00	118,00
	Sous-total Plomberie				4 701,00
1.8	<u>Fenêtres</u>				
1.8.1	Fenêtres bois 1 vantail chêne lasuré 3 couches style BEAULIEU LASURÉ CHENE LC PRODUIT CERTIFIE : PEFC™ 100% FCBA/12-01436 POSE APPLIQUE CREMONE DOUBLAGE DE 50 DORMANT AILE DE 6 APPUI DE 125 MM SENS OUVERTURE----- à définir --- HT TABLEAU : 480 LG TABLEAU : 580 HT ALLEGE MAÇONNERIE : 900 HT POIGNEE 300 à 1243 DU SOL INTERC.NOIR STD vitr.28mm GAZ ARGON 4/20/4 CLAIR FE Rejet d'eau Droit POIGNEE VERONA ALU BROSSE	U	2,00	422,00	844,00
1.8.2	Dépose et remplacement fenêtres	U	2,00	150,00	300,00
1.8.3	Réalisation et pose de volet intérieur bois 1 vantail en ^panneau 3 plis epicea sur charnière avec mentonnet	U	2,00	188,00	376,00
	Sous-total Fenêtres				1 520,00
1.9	<u>Plancher</u>				
1.9.1	Réalisation d'une chape isolante PU projeté pour mise à niveau et isolation du sol y compris travaux préparatoires	M²	70,00	48,00	3 360,00
1.9.2	Panneau OSB 18mm	M²	70,00	38,00	2 660,00
1.9.3	Fourniture de dalle plombante ou collé classement 0.30 de chez LMS	M²	75,00	26,00	1 950,00
1.9.4	Pose sol	M²	70,00	24,00	1 680,00
1.9.5	Fourniture et pose de plinthes assorties	ML	68,00	16,10	1 094,80
	Sous-total Plancher				10 744,80
1.10	<u>Cuisine et Peinture --- LE CLIENT</u>				
	Sous-total Cuisine et Peinture --- LE CLIENT				
Sous-total AMENAGEMENT COMBLES					41 365,50

N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
2	<u>AMENAGEMENT PREMIER ETAGE</u>				
2.1	<u>Démolitions intérieures</u>				
2.1.1	Démolitions des cloisons non porteuses , et habillage murs et sols souples	Ens	1,00	1 250,00	1 250,00
2.1.2	dépose des éléments sanitaires et cuisine	F	1,00	180,00	180,00
2.1.3	Dépose installation électrique	F	1,00	150,00	150,00
	Sous-total Démolitions intérieures				1 580,00
2.2	<u>Agrandissement ouverture SUD (dimension L80 x H95)</u>				
2.2.1	Déclaration de travaux	F	1,00	600,00	600,00
2.2.2	Tracé, implantation des ouvertures à réaliser , étaieement de la structure , sciage côté intérieur et extérieur , piquage de maçonnerie et évacuation des déblais	U	2,00	780,00	1 560,00
2.2.3	Création du linteau béton armé, coffrage ,mise en oeuvre d'armatures et bétonnage de l'ensemble	U	2,00	765,00	1 530,00
2.2.4	Création de jambage en béton coffré de part et d'autre de l'ouverture	U	2,00	428,00	856,00
2.2.5	Réalisation et pose de cadre bois 14x14	U	2,00	188,00	376,00
2.2.6	Reprise d'enduit extérieur similaire à l'existant , type jeté truelle	U	2,00	260,00	520,00
	Sous-total Agrandissement ouverture SUD (dimension L80 x H95)				5 442,00
2.3	<u>Menuiseries extérieures</u>				
2.3.1	Fenêtres bois 1 vantail chêne lasuré 3 couches style BEAULIEU LASURÉ CHENE LC PRODUIT CERTIFIE : PEFC™ 100% FCBA/12-01436 POSE APPLIQUE CREMONE DOUBLAGE DE 50 DORMANT AILE DE 6 APPUI DE 125 MM SENS OUVERTURE----- à définir --- HT TABLEAU : 800 LG TABLEAU : 950 HT ALLEGE MAÇONNERIE : 900 HT POIGNEE 300 à 1243 DU SOL INTERC.NOIR STD vitr.28mm GAZ ARGON 4/20/4 CLAIR FE Rejet d'eau Droit POIGNEE VERONA ALU BROSSE	U	2,00	532,00	1 064,00
2.3.2	Dépose et remplacement fenêtres	U	2,00	150,00	300,00
	Sous-total Menuiseries extérieures				1 364,00
2.4	<u>Enduits intérieurs</u>				
2.4.1	Piquage	M²	81,00	20,00	1 620,00
2.4.2	Sablage des pierres	M²	81,00	12,00	972,00
2.4.3	Jointoiment au mortier de chaux	M²	81,00	65,00	5 265,00
	Sous-total Enduits intérieurs				7 857,00



N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
2.5	<u>Renfort et sablage Plancher haut</u>				
2.5.1	Sablage poutrelage et sous faceplancher	M²	75,00	15,00	1 125,00
2.5.2	Mise en oeuvre poutre en sous oeuvre section 100x220mm en KVH calibré	M3	0,88	1 150,00	1 012,00
2.5.3	Réalisation de sommier béton pour ancrage poutre ou mise en oeuvre d'une console métallique pour appuis poutre sur mur porteur EST et OUEST	U	4,00	380,00	1 520,00
2.5.4	Poteau bois 3plis section 180x180 pour appuis intermédiaire de part et d'autre de la cage d'escalier et descendus jusqu'au RDC	U	4,00	280,00	1 120,00
	<i>Sous-total Renfort et sablage Plancher haut</i>				4 777,00
2.6	<u>Plancher bas</u>				
2.6.1	Remplacement lames de plancher défectueuse - evaluation	Hre	8,00	45,00	360,00
2.6.2	Fourniture lames de parquet en 200mm + visseries	M²	10,00	28,50	285,00
2.6.3	Ponçage et vitrication parquet	M²	75,00	35,00	2 625,00
	<i>Sous-total Plancher bas</i>				3 270,00
2.7	<u>Platrerie (salle d'eau/chambre)</u>				
2.7.1	Faux plafond hydro dans la salle d'eau (cache tuyauterie salle d'eau grenier)	M²	5,00	49,00	245,00
2.7.2	Doublage placostill BA13 hydro (salle d'eau/cuisine)	M2	27,00	52,00	1 404,00
2.7.3	Réalisation cloison plcostill de 72mm avec plaque de 60cm et laine de verre phonique 45mm	M2	28,00	56,00	1 568,00
2.7.4	Plus value pour découpe autour des solives	F	1,00	180,00	180,00
2.7.5	Traitement des arêtes saillantes	ML	12,00	6,00	72,00
2.7.6	Pose bloc portes	U	2,00	35,00	70,00
2.7.7	Bloc Porte alvéolaire postformé modèle HORIZON à recouvrement	U	2,00	114,00	228,00
2.7.8	Poignée alu HOPPE	U	2,00	36,00	72,00
	<i>Sous-total Platrerie (salle d'eau/chambre)</i>				3 839,00
2.8	<u>Electricité</u>				
2.8.1	Ligne et protection depuis le disjoncteur principal	ENS	1,00	437,00	437,00
2.8.2	Tableau de protection 3 rangées par disjoncteur et installation inter différentiel 30mA	Ens	1,00	1 248,00	1 248,00
2.8.3	<u>PALIER/ESCALIER</u>				
2.8.3.1	Va et vient 3 PL	U	1,00	185,00	185,00
2.8.3.2	Prises de courant + terre	U	4,00	65,00	260,00
2.8.3.3	Ligne chauffage	U	1,00	75,00	75,00
	<i>Sous-total PALIER/ESCALIER</i>				520,00
2.8.4	<u>CUISINE</u>				
2.8.4.1	Simple allumage 2 PL	U	2,00	105,00	210,00
2.8.4.2	Prises de courant + terre	U	12,00	65,00	780,00
2.8.4.3	Alim 32A	U	1,00	165,00	165,00
2.8.4.4	Alim 20A	U	2,00	135,00	270,00
	<i>Sous-total CUISINE</i>				1 425,00
2.8.5	<u>SALLE D EAU</u>				
2.8.5.1	Simple allumage 2 PL	U	2,00	105,00	210,00

N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
2.8.5.2	Prises de courant + terre	U	1,00	65,00	65,00
2.8.5.3	Ligne chauffage	U	1,00	75,00	75,00
	Sous-total SALLE D EAU				350,00
2.8.6 CHAMBRE					
2.8.6.1	Va et vient 1PL	U	1,00	145,00	145,00
2.8.6.2	Prises de courant + terre	U	4,00	65,00	260,00
2.8.6.3	Ligne chauffage	U	1,00	75,00	75,00
	Sous-total CHAMBRE				480,00
2.8.7 SEJOUR/SALON					
2.8.7.1	Va et vient 1PL	U	2,00	145,00	290,00
2.8.7.2	Prises de courant + terre	U	4,00	65,00	260,00
2.8.7.3	Ligne chauffage	U	2,00	75,00	150,00
	Sous-total SEJOUR/SALON				700,00
	Sous-total Electricité				5 160,00
2.9 chauffage electrique					
2.9.1	Pose éléments de chauffage	U	5,00	30,00	150,00
	Sous-total chauffage electrique				150,00
2.10 Plomberie					
2.10.1	Cabine de douche 90x90 modèle CONCERTO 1/4 de cercle, panneau en verre blanc, équipé d'un combi douche spécial cabine concerto	U	1,00	1 295,00	1 295,00
					
2.10.2	Pied de receveur	U	1,00	38,00	38,00
2.10.3	Ensemble meuble vasque largeur 80, modèle ALTERNA PRIMEO à poser y compris miroir, vasque moulé blanche, meuble sous vasque avec tiroirs	Ens	1,00	519,00	519,00
2.10.4	mitigeur de vasque EUROSMART COSMOPOLITAN TAILLE S	U	1,00	74,00	74,00
2.10.5	Pack WC simple à poser	U	1,00	157,00	157,00
2.10.6	Création réseau EF/ECS et évacuation PVC100/40, pose et raccordement des éléments ci dessus y compris étanchéité	Ens	1,00	1 650,00	1 650,00
2.10.7	Petites fournitures cuivre/PER et pvc, raccords	F	1,00	118,00	118,00
	Sous-total Plomberie				3 851,00
2.11 Cuisine et Peinture --- LE CLIENT					

N°	DÉSIGNATION	UN	QUANTITÉ	PRIX UNIT	TOTAL €
Sous-total Cuisine et Peinture --- LE CLIENT					
Sous-total AMENAGEMENT PREMIER ETAGE					37 290,00
3	<u>AMENAGEMENT RDC</u>				
3.1	<u>Réseau EU/EV</u>				
	NOTA : nous supposons que la maison est raccordé au tout à l'égout et qu'il existe à gauche de la porte d'entrée au pied de la façade un PVC en 100				
3.1.1	Recherche réseau extérieur	F	1,00	350,00	350,00
3.1.2	Réalisation d'un regard avec tampon fonte en pied de façade	U	1,00	280,00	280,00
3.1.3	Percement mur de façade pour pénétration PVC en 100 pour raccordement des nouvelles installation	U	1,00	685,00	685,00
3.1.4	Dépose et déplacement meuble sous évier pour passage colonne d'évacuation	F	1,00	120,00	120,00
3.1.5	Sciage carrelage et dallage pour réseau enterré	F	1,00	324,00	324,00
3.1.6	rebouchage au mortier	F	1,00	90,00	90,00
3.1.7	Réalisation d'un regard avec tampon hydraulique à l'intérieur	U	1,00	280,00	280,00
Sous-total Réseau EU/EV					2 129,00
3.2	<u>Plomberie</u>				
3.2.1	Réalisation d'un réseau PVC 100/40 en plafond pour raccordement cuisine/salle d'eau étage et grenier y compris remontée en toiture	Esn	1,00	1 241,00	1 241,00
Sous-total Plomberie					1 241,00
3.3	<u>VMI</u>				
3.3.1	VMI CAISSON URBAN NOIRE	U	1,00	1 580,00	1 580,00
3.3.2	VMI FILTRE A PARTICULES FINES POUR URBAN	U	1,00	36,00	36,00
3.3.3	KIT 1 V URB POSE MURALE	U	1,00	54,00	54,00
3.3.4	Percement mur	U	1,00	450,00	450,00
3.3.5	Pose et installation caisson VMI	Ens	1,00	850,00	850,00
3.3.6	Raccordement électrique	U	1,00	95,00	95,00
Sous-total VMI					3 065,00
Sous-total AMENAGEMENT RDC					6 435,00



Autoliquidation en application de l'article 283-2 nonies du CGI

MODALITES DE PAIEMENT:

30% à la signature du devis

SOLDE Suivant avancement des travaux

Nos références bancaires

BIC CCBPFRPPTLS - IBAN : FR76 1780 7000 2655 3212 1613 803.

Validité de l'offre valable 6 mois à compter de la réalisation du présent devis, au delà une révision des prix sera appliquée selon l'indice BT de référence.

Nos prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux imposée par la loi sera répercutée sur ces prix.

NOTA : A la demande du client et pour répondre à la réglementation sur la TVA en vigueur, l'attestation jointe devra être retournée signée et revêtue de la signature du maître d'ouvrage. Devis révisable aux quantités réelles

Total H.T.	85 090,50
Total T.V.A. 10,00 %	8 509,05
Net à payer €	93 599,55

Le client Fait à le **L'Entreprise**

Parapher et Signature précédée de la mention :

"lu et approuvé, bon pour commande, devis reçu avant exécution des travaux.

Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant ci-jointes"

1 - OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales prévalent sur toutes autres conditions générales qui pourraient leur être opposées.

1.2 L'entreprise peut sous-traiter tout ou partie de son marché.

2 - CONCLUSION DU MARCHÉ

2.1 L'offre de l'entreprise a une validité de 90 jours à compter de sa date d'établissement. Au-delà de cette période, l'entreprise n'est plus tenue.

2.2 Un exemplaire de l'offre non modifiée retourné signé par le maître de l'ouvrage constitue l'acceptation du client.

2.3 Le maître de l'ouvrage indique, avant conclusion du marché, à l'entrepreneur par lettre recommandée avec accusé de réception s'il entend demander un prêt pour payer en totalité ou en partie les travaux, faute de quoi, il est réputé ne pas emprunter et perdre le bénéfice des dispositions du code de la consommation sur le crédit immobilier et le crédit à la consommation.

3 - CONDITIONS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

3.1 Les travaux seront conformes aux spécifications des normes et DTU en vigueur au jour de l'offre.

3.2 L'entreprise est assurée pour la couverture de risques mettant en jeu sa responsabilité. L'attestation d'assurance sera fournie sur demande.

3.3 Le délai d'exécution prévu à l'offre commencera à courir à compter de la réception par l'entreprise de l'acompte à la commande.

3.4 Le délai d'exécution sera prolongé de plein droit dans les cas suivants : intempéries telles que définies par le code du travail et rendant impossible toute exécution des travaux convenus, cas de force majeure, travaux supplémentaires ou imprévus, retard ou non-exécution par le maître de l'ouvrage de ses obligations.

3.5 L'eau, l'électricité, les accès, les aires de stockage et d'installation nécessaires à la réalisation des travaux seront mis à la disposition de l'entreprise en quantités suffisantes, gratuitement et à proximité des travaux.

4 - RÉMUNÉRATION DE L'ENTREPRENEUR

4.1 La facturation définitive correspondra au montant du décompte définitif établi par l'entreprise prenant en compte les travaux réellement exécutés, y compris les éventuels travaux supplémentaires.

4.2 Les prix seront révisés mensuellement à la date de réalisation des travaux faisant l'objet de la demande de règlement (mois m) par application du coefficient de variation de l'index..., ou par application d'une formule définie aux conditions particulières. L'indice initial est celui connu à la date de remise de l'offre ; l'indice du mois de révision sera pris avec le même décalage.

5 - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES, URGENTS OU IMPRÉVISIBLES

5.1 Tous travaux non prévus explicitement dans l'offre seront considérés comme travaux supplémentaires ; ils donneront lieu à la signature d'un avenant avant leur exécution.

5.2 L'entrepreneur est habilité à prendre en cas d'urgence, toutes dispositions conservatoires nécessaires, sous réserve d'en informer le maître de l'ouvrage.

6 - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

6.1 Des locaux décents à usage de vestiaires, réfectoire et WC devront être mis à la disposition du personnel de l'entreprise par les soins du maître de l'ouvrage en quantités suffisantes, gratuitement et à proximité des travaux. Le chantier devra être équipé d'un branchement d'eau potable et d'une arrivée de courant. En cas d'impossibilité ou d'insuffisance, les installations nécessaires seront facturées au maître de l'ouvrage.

6.2 L'entrepreneur ne peut être tenu d'effectuer des travaux dont l'exécution présenterait un caractère dangereux, sans que soient mis en place les systèmes de prévention réglementaires.

7 - RÉCEPTION DES TRAVAUX

7.1 La réception des travaux a lieu dès leur achèvement. Elle est prononcée à la demande de l'entrepreneur, par le maître de l'ouvrage, avec ou sans réserves.

7.2 La réception libère l'entrepreneur de toutes les obligations contractuelles autres que les garanties légales.

7.3 Les motifs de refus de réception doivent être précisés par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours suivant la demande de l'entreprise. Si la visite a eu lieu, les motifs doivent être indiqués sur le procès-verbal de refus.

7.4 Si la réception doit intervenir judiciairement, les frais correspondants seront à la charge du maître de l'ouvrage.

8 - PAIEMENTS

8.1 Il est demandé un acompte de 30% du montant du marché à la commande et avant tout début d'exécution des travaux. En cours de travaux, l'entreprise pourra demander le paiement d'acomptes au prorata de l'avancement.

En fin de travaux, l'entreprise facturera le solde des travaux dans les conditions prévues à l'article 4.2.

8.2 Aucune retenue de garantie ne s'applique aux marchés de l'entreprise.

8.3 Les demandes de paiements et factures seront réglées à l'entreprise par chèque ou par virement sous 15 jours après leur réception. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

8.4 Pour les clients professionnels ressortissant aux dispositions de l'article L. 441-6 du code de commerce, tout retard de paiement ouvre droit à l'égard du créancier à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant, l'entreprise peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification

8.5 En cas de non-paiement à échéance, l'entrepreneur pourra suspendre les travaux dans un délai de 15 jours, après mise en demeure préalable au maître de l'ouvrage restée infructueuse.

9 - GARANTIES DE L'ENTREPRISE

Lorsque le montant des travaux, déduction faite de l'acompte versé à la commande, est supérieur à 12.000 euros, le maître de l'ouvrage doit en garantir le paiement de la façon suivante :

1) Lorsqu'il recourt à un crédit destiné exclusivement et en totalité au paiement des travaux objet du marché, le maître de l'ouvrage fera le nécessaire pour que les versements, effectués par l'établissement prêteur, parviennent à l'entrepreneur aux échéances convenues dans le marché (2ème alinéa de l'article 1799-1 du Code civil). Le maître de l'ouvrage adresse à l'entrepreneur copie du contrat attestant de la délivrance du prêt.

2) Lorsqu'il ne recourt pas à un crédit spécifique travaux, le maître de l'ouvrage fournit, au plus tard à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant la conclusion du marché, le cautionnement visé au 3ème alinéa de l'article 1799-1 du Code civil). Tant que le cautionnement ou l'attestation du crédit n'est pas fourni, l'entrepreneur ne commencera pas les travaux. Le délai d'exécution est prolongé en conséquence, si la date prévue pour le début des travaux est antérieure à celle de la fourniture du cautionnement ou de l'attestation du prêt.

10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1 Les études, devis, plans et documents de toute nature remis ou envoyés par l'entreprise restent toujours son entière propriété ; ils doivent être rendus sur sa demande.

10.2 Ils ne peuvent être communiqués, ni reproduits, ni exécutés par un tiers, sans autorisation écrite de l'entreprise.

11 - CONTESTATIONS

11.1 Lorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre partie la met en demeure d'y satisfaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

11.2 Le maître de l'ouvrage, consommateur personne physique, peut, après échec de la procédure prévue à l'alinéa ci-dessus, recourir à un mode alternatif de règlement des litiges : (organisme à préciser).

11.3 Sauf dispositions contraires du marché, les litiges seront portés devant le tribunal du lieu d'exécution des travaux .

Les données personnelles collectées par l'entreprise (principalement nom, prénom, coordonnées postales, numéro de téléphone, adresse électronique, coordonnées bancaires) sont enregistrées dans son fichier clients. L'ensemble des informations collectées sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat et seront principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des commandes et la promotion des services de l'entreprise.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi et la jurisprudence.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes, sans qu'une autorisation du client soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union européenne .

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant l'entreprise.

Conformément aux dispositions de la Loi Hamon de 2014, pour les ventes conclues hors établissement uniquement, vous avez le droit de vous rétracter, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours, à compter de la confirmation de commande, uniquement dans le cas d'une vente conclue hors établissement (article L121-21 du Code de la Consommation). Pour exercer ce droit vous devez nous notifier votre décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous, mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai.